



Rapport d'activité 2022

2022, une année de relance des espaces collectifs...

Suite à la période de l'épidémie de covid, de nombreux espaces collectifs du centre de santé ont dû s'arrêter, pour protéger les usager-e-s de la transmission du virus. Il a fallu des mois voire des années pour que ces évènements ou ateliers se relancent, à mesure de l'évolution de la situation sanitaire, entrecoupée de nouvelles périodes de confinement.

En 2022, au Village 2 santé, de nombreux espaces collectifs ont pu se relancer, devenir plus réguliers, et rassembler de plus en plus de personnes; les professionnel-le-s et les habitant-e-s, après des mois et des années de retenue, ont foisonné d'idées et de projets de santé communautaire.

> Reprise de l'autodéfense féministe, de la réhabilitation respiratoire, de l'atelier "nos corps de femmes, groupe d'entraide d'écoute et de lien

> Réouverture de la salle habitante

> Pérennisation du café mensuel

> Nouveaux ateliers : entraide administrative, proche aidant-e-s, intervention de la "compagnie du dernier étage", défouloir en bande organisée

> Relance de la Place du Village, avec de nombreux évènements conviviaux organisés (karaoké, fête de Noël, brunch-discussions, etc.)

Nous sommes très heureux-ses de constater cette abondance d'initiatives, venant à la fois de professionnel-le-s et d'habitant-e-s.

... et de mobilisations autour des injustices vécues par les habitant-e-s

L'année 2022 a été marquée par la volonté forte de se mobiliser autour des situations de plusieurs usager-e-s.

- Soirée au centre de santé autour des discriminations raciales dans le soin
- Construction d'une soirée autour des conditions de logement, avec réalisation d'un podcast
- Mobilisation autour de la situation de Louei Lariche, pour que son père et lui obtiennent le droit de rester légalement en France, selon leur volonté

Merci à toutes les personnes, habitant-e-s du quartier et usager-e-s, qui ont participé et soutenu les ateliers et les mobilisations!

La santé communautaire, prévention, promotion et éducation à la santé : s'adapter aux besoins des habitants du Village sud.....	8
Lutter contre les discriminations : une mission transversale à tous les espaces du centre de santé.....	8
Soirée racisme dans le soin.....	9
Une nouvelle "Place du Village"	9
Le jardin des plantes médicinales.....	10
Stage d'autodéfense féministe au Village 2 santé.....	10
Les cafés du jeudi.....	11
Actions en soutien aux usage-re-s.....	12
Mobilisation pour Louei et son père.....	12
Soirée autour de la thématique du logement	13
Prévention, promotion et éducation à la santé.....	14
Des accompagnements d'éducation thérapeutique proposés par l'infirmière ASALEE.....	14
Fond d'oeil pour les patient-e-s diabétiques.....	14
L'attention portée à la santé sexuelle.....	14
Semaine de la santé sexuelle.....	15
Ateliers.....	16
Atelier "Nos corps de femmes".....	16
Cycle d'ateliers autour de la maternité : partenariat avec la "compagnie du dernier étage".....	16
Atelier "proches aidant-e-s".....	17
Atelier "défouloir en bande organisée".....	17
Atelier "relax".....	17
Programme de réhabilitation respiratoire.....	18
Groupe de marche.....	19
Un accompagnement social pour agir sur les déterminants sociaux de la santé.....	20
L'accompagnement en soin social au Village 2 santé.....	20
Le volet social.....	20
L'accompagnement face aux violences vécues au travail.....	20
La médiation en santé.....	21
Actions collectives.....	21
Entraide administrative.....	21
Un accueil adapté à nos usager-e-s.....	23
En 2022, un développement des postes de CMS (coordinateur-ice médico social) au Village 2 santé.....	23
Augmentation du nombre de CMS.....	23
Les espaces d'accueil évoluent.....	24

L'interprétariat, permettre un accès aux soins de qualité, dans le respect de la dignité de chacun-e.....	25
Notre activité de soins de premier recours.....	27
Notre travail de médecin traitants.....	27
... Au milieu du désert médical de l'agglomération.....	28
Notre activité paramédicale.....	29
La kinésithérapie au Village 2 santé.....	29
L'orthophonie au Village 2 santé.....	30
...Et les difficultés d'accès aux orthophonistes de l'agglomération.....	31
Apporter un soutien psychologique.....	32
Dans tous les espaces du centre.....	32
Formation PSSM (premiers secours en santé mentale).....	33
Le groupe d'entraide d'écoute et de liens.....	33
Séances de psychothérapie prises en charge par la sécurité sociale au Village 2 santé.....	33
Continuité du travail commun entre médecins du centre et une psychiatre...	34
Le volet relationnel.....	34
Notre travail en partenariat.....	36
Avec le quartier du Village 2.....	36
Avec les acteur-ice-s du territoire.....	36
SAJ (service d'accueil de jour) La petite butte.....	36
Prescri'bouge.....	36
SDH (société dauphinoise d'habitat).....	36
CARSAT (caisse d'assurance retraite rhones alpes).....	37
SLS (Service Locale de Solidarité Echirolles).....	37
Maison des Femmes.....	37
Marguerite Roy Malgrange, psychologue.....	37
ECLAT (Ensemble Créons du Lien, Aller-vers après le Trauma).....	37
Laboratoire Kantysbio Echirolles.....	38
Les réseaux auxquels nous appartenons.....	38
Faire fonctionner le centre de santé au quotidien : entre changements et continuités.....	39
Autogestion en mouvement : le groupe pilote.....	39
Notre santé au travail et nos conditions de travail.....	40
Stages.....	40
Formations des membres de l'équipe.....	41
Promotion de notre modèle de centre de santé communautaire autogéré.....	43
Nous intervenons au sein de formations du social et du sanitaire.....	43
Ocellia (école du travail social).....	43

DU “Santé, solidarité, précarité”.....	43
IFSI (Institut de formation en soins infirmiers).....	43
Faculté de médecine.....	44
PPPIJ (Pratiques en psycho pathologie infanto juvénile).....	44
Nous participons à des rencontres/congrès.....	44
Nous avons eu de la visite !.....	44
D'autres centres se créent... que nous aidons quand nous le pouvons.....	45
Réseau national.....	46
Expérimentations nationales.....	51
SECPA (Structures d'Exercice Coordonné participatives).....	51
PEPS (Expérimentation d'un paiement en équipe de professionnels de santé en ville).....	51
La revue de presse du Village 2 santé.....	52

Le Village 2 santé en 2022, c'est qui?

- 3 accueillant-e-s, appelé-e-s aussi CMS (coordinateur-ice-s médico-social):
 - Alexandre Bonnabel
 - Clémence Duver
 - Donia Sahtel
- 5 médecins:
 - Riwana Baudu
 - Marine Couvreur
 - Alexandre Gaillard
 - Jessica Guibert
 - Manon Rogeaux
- 2 accompagnantes en soin social:
 - Anastasia Botovelo
 - Muriel Bourdon
- 1 médiatrice paire en santé:
 - Samba Sehanine
- 1 coordinateur et accompagnant dans les violences au travail:
 - Benjamin Cohadon
- 1 coordinatrice et accompagnante à la vie relationnelle:
 - Mélanie Lagrange
- 2 kinésithérapeutes:
 - Martin Desvignes
 - Agnès D'oncieu

- 1 infirmière ASALEE:
 - Perrine Ollier
- 1 orthophoniste:
 - Pauline Garbar

La santé communautaire, prévention, promotion et éducation à la santé : s'adapter aux besoins des habitants du Village sud

La santé communautaire s'appuie sur des principes politiques forts que sont notamment le droit des communautés à disposer d'elles-mêmes ; le droit de participer individuellement et collectivement à la planification et à la mise en œuvre des soins de santé qui nous sont destinés ; l'égalité prise en compte des savoirs expérientiels et des savoirs de l'expertise ; ...

Tout cela ne peut se construire que globalement et dans le temps, avec différents espaces et processus de pédagogie critique, en cherchant et valorisant les moments d'émancipation et de réaffirmation de dignité dans le moindre des actes du quotidien des personnes que nous recevons.

Lutter contre les discriminations : une mission transversale à tous les espaces du centre de santé

La lutte contre les discriminations est un enjeu de santé communautaire incontournable.

En effet les discriminations subies par les usager-e-s du Village 2 santé ont des impacts directs sur leur santé parce qu'elles privent de l'accès à des déterminants sociaux de bonne santé (loisir, travail, éducation, soins adaptés, etc.). De plus l'accès refusé à ces espaces ou dispositifs, pour des raisons inégalitaires et injustes, crée de la souffrance et du stress pour les personnes concernées. Cela a un impact négatif sur le sentiment de justice sociale, d'être traité-e-s équitablement et avec dignité dans notre société. Enfin parce que de

nombreuses discriminations ont lieu dans le parcours de soin, entraînant du non-recours et de la peur d'être confronté-e-s au monde médical.



Pour ces raisons, il nous semble indispensable de recueillir les situations de discriminations auprès des usager-e-s du centre et de parler de ces situations. Cela passe par une

écoute attentive et systématique des situations dans les différents espaces du centre. Puis, par l'accompagnement juridique par l'intermédiaire de partenaires et au sein de la cellule de veille et d'action contre les discriminations de Grenoble Alpes Métropole, lorsque les personnes souhaitent faire valoir leurs droits.

Cette année, 7 fiches discriminations ont été remontée à la cellule de veille.

Cela passe aussi par l'organisation d'événements et de discussions autour des discriminations au Village 2 santé. Enfin cela passe par la réflexion et l'action pour faire du Village 2 santé, de ses activités et de ses espaces de soin, un lieu qui cherche à ne pas être discriminant.

Soirée racisme dans le soin

En partenariat avec le "Colibri", association qui lutte contre les discriminations portée par la Maison des Habitants les Ecureils à Echirolles et La Place Du Village nous avons organisé une soirée sur le thème des discriminations racistes dans la santé.

Cette soirée a eu lieu au Village 2 santé le 24 juin 2022.

Nous avons en amont enregistré des témoignages de professionnel-les de santé qui ont vécu des discrimination de la part d'autres professionnl-les ou usager-es mais aussi de patient-es qui raconte leurs expériences discriminantes face à certain-es professionnel-les de santé.

Une nouvelle "Place du Village"

La nouvelle Place du Village continue son travail d'animation et de lien entre les usager-e-s et les professionnel-le-s du centre à travers des temps de réunions mais aussi beaucoup de moments de partage. En cette année 2022, elle a été à l'initiative de plusieurs évènements:



un ateliers de confection de cosmétiques bio et pour prendre soin de soi, une soirée Karaoké, la confection de conserves

lactofermentées, des animations autour des fêtes de Noël, des brunchs-discussions...

Le jardin des plantes médicinales

En 2021, un petit groupe de professionnel-le-s et d'habitant-e-s issu de la place du Village a décidé de faire vivre les bacs de terre qui se situent devant le centre et dans la cour intérieure, en y plantant des plantes médicinales.

Ce jardin a été maintenu en 2022 et entretenu par les profesisonnel-le-s du centre. Nous pensons à des

animations pour le faire vivre au cours de l'année 2023, et pourquoi pas le compléter!

Par ailleurs , des plantes à tisane ont été déposées dans l'accueil en libre service. De nombreuses personnes y ont eu recours, notamment dans les périodes de toux, mal de gorge et nez qui coulent!

Stage d'autodéfense féministe au Village 2 santé

En 2022, le Village 2 santé a proposé à ses usagères un stage de deux jours d'autodéfense féministe, animée par l'association grenobloise "Ancrage".

D'une durée de 2 jours, et ouvert à toutes les femmes à partir de 17 ans, quelque soit la condition physique de la personne, ce stage est spécialement conçu pour aider à surmonter le sentiment d'impuissance qui s'empare de la plupart des femmes lorsqu'elles subissent une

agression mais aussi à se sentir légitime à poser ses limites quelques soit le contexte. Les activités proposées apprennent à faire face à divers types d'agressions, des sifflements dans la rue au viol par un ou plusieurs agresseurs.

A l'occasion de ce stage, nous avons organisé dans le café accueil une exposition de photos de femmes, avec pour volonté de montrer la force et la puissance des femmes.

Les cafés du jeudi

Tous les seconds jeudis du mois, nous avons poursuivi l'événement « les cafés du jeudi ». Lors de cet événement, nous mettons en place des tables et des chaises dans une ambiance « ginguette », avec des tonnelles extérieures si le temps le nécessite.

Nous y offrons le café, thé, tisane et de quoi grignoter.

C'est l'occasion d'échanger avec les usager-e-s du centre et les habitant-e-s du quartier de manière moins formelle. C'est aussi l'occasion de se faire coiffer par Luigi qui nous fait profiter de son expérience de coiffeur en proposant des coupes de cheveux à prix libre. Tout le monde y est bienvenu !



Actions en soutien aux usage-re-s

Mobilisation pour Louei et son père



Louei est un enfant de 9 ans porteur d'un handicap sévère.

En Algérie, son pays d'origine, Louei était en danger faute de soins adaptés. Depuis son arrivée en France, Louei est suivi au Village 2 santé, centre de santé communautaire, à Échirolles, mais aussi à l'hôpital, où il bénéficie d'un suivi médical pluriprofessionnel. Il est scolarisé dans un Institut médico-éducatif de l'agglomération grenobloise dans lequel il bénéficie d'un suivi paramédical. Ces soins ont permis une nette amélioration de son état de santé.

Afin d'assurer la poursuite de soins adaptés, une autorisation provisoire de séjour d'un étranger parent d'enfant malade a été demandée. Elle a été refusée par l'OFII et la préfecture.

Un nouveau recours a donc été fait auprès de la cour administrative d'appel de Lyon: nous sommes une nouvelle fois face à un refus. Étant donné le caractère injuste d'une telle décision, nous ne pouvons nous résoudre à l'accepter. Un retour en Algérie mettrait la santé de Louei en danger.

La décision de justice nous semble donc infondée pour des raisons médicales.

Nous demandons au préfet une réévaluation de cette demande avec la régularisation pour Louei et son père.

Une première mobilisation a eu lieu le 7/12/22 devant la préfecture de Grenoble. Nous n'avons pas eu de réponse de la part du préfet, la mobilisation continuera en 2023.

Un reportage sonore a été réalisé pendant cette journée, écoutable ici:

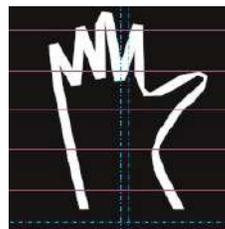
<http://www.bit.ly/v2slouei>

Vous pouvez continuer à signer la pétition ici:

<https://chng.it/XJTLTrS6>

Soirée autour de la thématique du logement

Les conditions de logement, notamment en lien avec les bailleurs sociaux, font partie des sujets qui sont très présents dans notre pratique auprès des habitant-e-s; c'est pourquoi nous avons décidé d'essayer de construire une soirée autour de cette thématique, pour faire se rencontrer des personnes concernées.



Nous avons aussi recueilli le témoignage de plusieurs usagèr-e-s. Un retour de ces témoignages aura lieu en 2023.

Prévention, promotion et éducation à la santé

Des accompagnements d'éducation thérapeutique proposés par l'infirmière ASALEE

Le rôle de l'infirmière Asalée est de promouvoir la santé en sensibilisant et en accompagnant les usager-e-s autour des questions sur les maladies chroniques. Cela peut être sous forme d'informations et d'explications par exemple sur les risques cardiovasculaires, le diabète, l'alimentation, l'activité physique, le tabac.... Que ce soit en rendez vous individuel ou collectif, elle a pour objectif d'aider les usager-e-s à identifier leurs besoins en santé et d'accompagner le changement s'il est souhaité. Lorsqu'une personne est atteinte d'une maladie chronique, elle

est là aussi pour accompagner les questions, les difficultés et pour aider les patient-e-s à prévenir l'évolution et les complications de ces maladies. L'accompagnement se fait avec les médecins mais aussi avec les autres professionnel-le-s du centre au rythme des usager-e-s.

En 2022, elle a débuté des suivis conjoints avec les médecins du centre pour des enfants en surpoids ou obésité. Elle a animé une intervention autour du tabac au "café du jeudi", à l'occasion du mois sans tabac, et elle participe à différents ateliers du centre.

Fond d'oeil pour les patient-e-s diabétiques

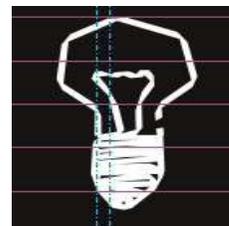
En lien avec le pôle de santé de Saint-Martin d'Hères, une orthoptiste vient régulièrement proposer des fond d'oeil au Village 2 santé aux patient-e-s diabétique. Cet examen nécessaire dans le suivi et la prévention des

complications liées au diabète est maintenant possible pour de nombreux usager-e-s sans devoir traverser l'agglomération, améliorant le recours aux soins.

L'attention portée à la santé sexuelle

Au delà de notre mission principale de santé de premier recours, nous

avons à cœur de

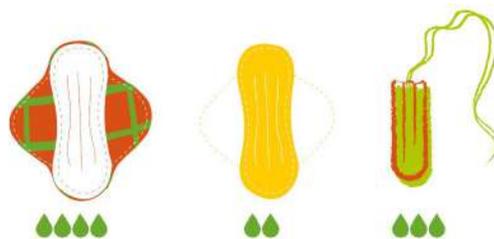


faire vivre au sein du centre de santé, la problématique de la santé sexuelle.

La santé sexuelle est, selon l'Organisation Mondiale de la santé, « un état de bien-être physique, émotionnel, mental associé à la sexualité » et aux relations affectives. Il s'agit donc d'une approche globale de la sexualité qui se veut positive et ne se limite pas aux aspects sanitaires. La santé sexuelle implique ainsi les questions de respect de soi et de l'autre, de plaisir et/ou de procréation.

Nous avons mis à disposition comme chaque année, de la **documentation autour des Infections Sexuellement Transmissibles** et des moyens de

réduire les risques et les dommages de ces infections, mais aussi **des boîtes de protections périodiques et des livrets d'information autour des règles en libre service.**



Semaine de la santé sexuelle

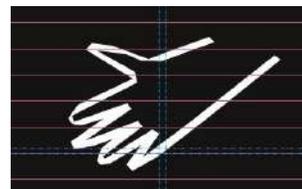
En juin 2022, nous avons organisé de multiples ateliers à l'occasion de la semaine de la santé sexuelle: exposition avec la "Compagnie du savon noir" autour de la sexualité des personnes âgées, film et atelier sur le plaisir féminin en partenariat avec le Planning Familial d'Echirolles, intervention de l'association "sans gamètes" sur la contraception masculine, atelier ludique sur les IST et Réduction des risques, atelier autour de la maternité avec la Compagnie du dernier étage.

Tout au long de cette semaine était installé dans l'accueil du centre et la salle habitant un stand d'informations et une exposition de photographies en lien avec la santé sexuelle.

Ateliers

Atelier “Nos corps de femmes”

Cet atelier vise, lors d'un moment convivial et respectueux entre femmes, à discuter ensemble de notre corps et comment en prendre soin, mais aussi à échanger sur les questions de l'influence des normes sociales qui l'impactent (poids, âge, pilosité...).



Il s'agit maintenant d'un cycle de 4 séances, qui a eu lieu à 2 reprises en 2022. Il intègre la réalisation collective d'un collage qui permet la réappropriation de nos représentations du corps des femmes et du partage d'expérience et de solidarité. A ce cycle s'intègre maintenant une séance au hammam, temps privilégié de partage et de détente.



Cycle d'ateliers autour de la maternité : partenariat avec la “compagnie du dernier étage”

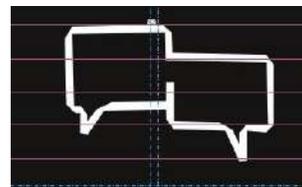
La compagnie du dernier étage est une jeune compagnie, qui a choisi de créer un spectacle à partir du livre "La femme Brouillon" d'Amandine Dhée, qui traite la question de la maternité par une approche directe et percutante.

Pour se faire, les comédiennes sont venues rencontrer des usagèr-e-s du centre pour animer des temps de recueil de parole et discussion autour de ce thème.

Une partie des participant-e-s s'est rendue avec Perrine à la représentation au théâtre de Pont-de-Claix.

Atelier “proches aidant-e-s”

Une série de conférences et d'atelier pour partager sa condition de proche aidant-e-s, ses doutes et ses difficultés, a eu lieu au Village 2 santé, animés par Maxime Hérault, kinésithérapeute.



Cela a permis a des personnes de se retrouver, d'échanger et de se soutenir, ce qui a conduit à la constitution d'un groupe de personnes proches aidant-e-s qui se réunissent en autonomie à intervalles réguliers dans la salle habitante du Village 2 santé.

Atelier “défouloir en bande organisée”

Cet atelier mensuel, entre femmes, a démarré en 2022. Il a pour objectif de pouvoir extérioriser la colère que l'on peut ressentir et qui peut nous faire du mal.



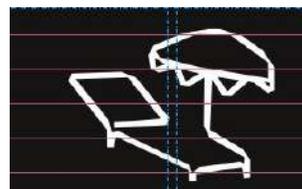
Lors de cet atelier, on peut jeter de la peinture, taper sur un sac de frappe, casser de la vaisselle à la batte de baseball, etc ...

Cet atelier a permis aux participantes d'échanger sur leurs colères, de les faire sortir, et de se défouler afin d'extérioriser ce qui peut leur faire du mal.

Animateur-ice-s: accompagnante en soin social et médecin généraliste

Atelier “relax”

Démarré dès les débuts du centre, les ateliers relax ont eu lieu toute l'année 2022. Ils sont conçus comme un moment de détente physique et psychique par des techniques de yoga et relaxation.

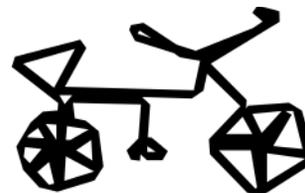


Par l'intermédiaire du corps, c'est aussi l'occasion de parler du stress et de l'anxiété. Que cela soit pour une fatigue qui s'installe, des raideurs plus ou moins douloureuses, mais aussi le sommeil qui manque ou le moral « dans les chaussettes », nombreuses sont les personnes qui ont pu profiter de cet atelier pour échanger et se détendre.

Animateur-ice-s: kinésithérapeutes

Programme de réhabilitation respiratoire

En 2022 le programme de réhabilitation respiratoire a été reconduit avec un groupe de 5 usager-e-s. La réhabilitation respiratoire est une technique médicale qui s'adresse à l'ensemble des malades atteint-e-s de pathologies respiratoires chroniques et aux personnes en situation de surpoids, qui sont essoufflé-e-s rapidement dans leurs activités quotidiennes. L'objectif de ce programme était d'amener les usager-e-s à pratiquer une activité physique régulière en autonomie au bout d'un an.



Le parcours est orienté autour de 3 axes :

1. **Des séances d'activité physique collective encadré par un-e kiné du centre.** Au départ les kinés accompagnent sur des séances d'activité physique 3 fois par semaine pendant 1h30. On y travaille notamment la force musculaire, l'endurance, l'équilibre et la coordination. Au fur et à mesure du programme, les participant-e-s pratiquent une activité en autonomie et les séances encadrées sont moins fréquentes.
2. **Des séances d'éducation thérapeutique de groupe avec une infirmière asalée et un-e kiné pour parler de santé en lien avec le reconditionnement à l'effort.** Nous échangeons sur divers sujets en lien avec la santé pour permettre aux participant-e-s d'acquérir des connaissances sur leurs maladies, d'échanger avec les autres et de se soutenir entre elleux pour être acteur-ices de leur état de santé. Les thématiques abordées sont choisies avec les participant-e-s selon leurs besoins (alimentation, mieux vivre avec ses maladies et la douleur, concevoir des objectifs, qualité de sommeil, comprendre le système respiratoire,...).

3. Un suivi médical avec un-e médecin du centre pour adapter les traitements si nécessaire.

Les personnes ont pu constater des effets bénéfiques dans leur quotidien à un an, en particulier sur la fatigue ressentie et l'essoufflement.

Animateur-ice-s: kinésithérapeutes, infirmière Asalée et médecin généraliste

Groupe de marche

L'infirmière Asalée continue de proposer un groupe de marche une fois par semaine avec elle, dans le but de reprendre une activité physique adaptée à ses possibilités. En cas de mauvais temps, il se transforme en atelier cuisine.

Cet atelier a eu beaucoup de succès, avec de nombreux participant-e-s tout au long de l'année, et de nombreux kilomètres parcourus au total!

Il a aussi permis d'échanger et de faire du lien entre les participant-e-s.

Un accompagnement social pour agir sur les déterminants sociaux de la santé

L'accompagnement en soin social au Village 2 santé

Le volet social

Le volet social est composé de deux « accompagnant-e-s en soin social » ainsi que d'une médiatrice paire en santé. Ces trois salarié-e-s proposent aux personnes de les accompagner dans le but de lever les obstacles au non-recours aux droits. Elles permettent ainsi d'ouvrir des perspectives d'un futur acceptable en activant les leviers et outils autour des déterminants sociaux qui impactent négativement la santé des usager-e-s.

Afin de parvenir à ces objectifs, les « accompagnantes en soin social » assurent des suivis individuels et co-animent certaines actions collectives du centre.

Dans l'idée de faire le lien santé-social, les accompagnantes en soin social ont des réunions avec les différent-e-s professionnel-le-s du centre autour des suivis en commun. Elles participent aussi à la réunion hebdomadaire d'équipe autour des situations les plus complexes et/ou nécessitant le plus de travail pluri-professionnel. Il y a aussi eu tout un travail autour de la mise en place des liens de partenariats nécessaires au bon fonctionnement du volet et des suivis (SLS, CCAS, MDA,...)et de travailler conjointement avec des professionnel-le-s de ces institutions.

L'accompagnement face aux violences vécues au travail

L'objectif premier de ce volet est de proposer un suivi court pour permettre une prise en compte réelle de l'impact du travail sur la santé des personnes lorsque le milieu de travail devient nocif, que ce soit pour des raisons physiques, psychiques, de violences subies, etc.

Ces suivis ont pour objectif de :

- Permettre un espace d'écoute active adapté et centré sur les enjeux du travail

- Lever les obstacles au non-recours aux droits des travailleur-euse-s
- Rouvrir des perspectives d'un futur acceptable
- Faire le lien social-santé-travail
- Faire le lien avec les autres professionnel-le-s du Village 2 santé pour une adaptation globale du parcours de soin à la situation au travail

Les autres objectifs de ce volet sont de :

- Créer et maintenir des liens de partenariat fort avec les autres structures du territoire qui peuvent être utiles (Carsat ; consultation souffrance au travail du CHAI, clinique psypro, permanences syndicales, avocats spécialisés, médecine du travail, inspection du travail, ...)
- Faire vivre des espaces collectifs autour de ces questions au Village 2 santé (groupe de parole, ateliers, etc.)

La médiation en santé

La médiation en santé est incarnée au Village 2 santé à travers les médiatrices paires en santé et indirectement par le travail de coordination médico-social des accueillant-e-s.

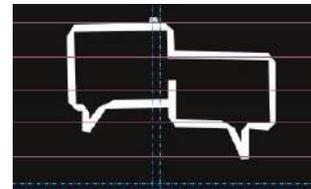
La médiation en santé permet notamment un accès aux soins (accès à une chirurgie, matériel médical adapté ...) pour des personnes qui sont éloignées du soin et du système de santé.

Actions collectives

Entraide administrative

Pour permettre l'accès aux droits et partager ses difficultés et colères face aux institutions, le volet social-médiation a ouvert en 2022 ce temps ouvert à tou-te-s.

Il permet aux personnes de venir pour avoir de l'aide pour des petites démarches, nécessitant notamment un accès et/ou des compétences



informatiques. Cela souligne l'inaccessibilité croissante des institutions pour de nombreuses personnes.

Cet espace d'entraide permet également des échanges entre les participant-e-s, de faire ensemble, afin de recréer de la solidarité de la communauté face aux galères.

Un accueil adapté à nos usager-e-s

En 2022, un développement des postes de CMS (coordinateur-ice médico social) au Village 2 santé

Outre les fonctions habituelles des accueillant-e-s : accueil téléphonique et physique inconditionnel, gestion des plannings, programmation de rendez-vous, orientation et information, cette année 2022 a été pour nous l'occasion de poursuivre la construction des postes de « Coordinateur-trices Médico-Social-e » (CMS).

Des binômes Médecin/ Accueillant-e ont donc fonctionné cette année afin d'organiser une délégation de tâches de coordination diverses et variées.

Ainsi, nos patient-e-s ont un-e « Accueillant-e référent-e » qui travaille en étroite collaboration avec leur médecin traitant-e.

Nous nous occupons d'organiser des rendez-vous, de récupérer les comptes-rendus des spécialistes,

nous coordonnons et organisons les transport en VSL (véhicule sanitaire léger) et en ambulance des patient-e-s, éditons des prescriptions médicales de transport.

Nous sommes aussi en contact direct avec les patient-e-s afin de transmettre des informations et de mieux comprendre leurs demandes.

Cette nouvelle dimension du poste à été un soulagement pour les médecins ainsi qu'un enrichissement du métier d'accueillant-e.

Mais le travail en binôme médecin/accueillant-e nous permet de faire face à cette nouvelle complexité et nous avons la sensation d'avoir encore amélioré notre implication dans les parcours de soin de nos patient-e-s.

Augmentation du nombre de CMS

Il y a désormais une forte charge de travail de l'accueil et les CMS sont en capacité d'effectuer de nombreuses tâches.

Il est très important pour le Village 2 santé que l'accueil reste convivial et que l'espace d'accueil soit vivant et riche de multiples conversations et activités.

C'est pourquoi en 2022, la décision a été prise d'ouvrir un 4e poste de "Coordinateur-trice Médico-Social-e" afin de mieux répondre aux besoins

des usager-e-s et des habitant-e-s du quartier.

Ce recrutement sera effectif en 2023.

Les espaces d'accueil évoluent

En 2022, les espaces d'accueil du centre ont évolué et ont fait l'objet de réflexions sur des rémanègements ultérieurs.

La salle habitante, qui était fermée depuis le début de l'épidémie de covid en mars 2020, a pu réouvrir. Elle comporte notamment, en plus d'un salon marocain, un espace de jeux pour les enfants. Elle reste ouverte à tou-te-s, que ce soit pour boire un café ou un thé, attendre son rendez-vous, ou organiser des activités ou des groupes.

Un poste informatique a pu être installé dans la salle habitante, afin de

permettre aux personnes présentes d'accéder à l'informatique. Ces postes sont utilisés aussi bien pour des activités de loisir que pour des démarches ou des dossiers.

Enfin, une réflexion a débuté dans l'équipe sur le réaménagement de l'espace d'accueil. Sont évoqués: un remplacement des tables et des chaises, l'installation d'une bibliothèque, l'installation d'expositions temporaires, etc.

Tout cela prendra sans doute forme en 2023.

L'interprétariat, permettre un accès aux soins de qualité, dans le respect de la dignité de chacun-e

Se comprendre est une base pour que les consultations et les entretiens que nous proposons se passent au mieux. En effet il est important de pouvoir échanger avec les professionnel-le-s du centre, parler de ses symptômes, de son ressenti, etc. Mais il n'est pas toujours facile de s'exprimer comme on le souhaite, ou de réussir à tout comprendre si le français n'est pas notre langue maternelle.

Certain-e-s font appel à des proches pour traduire afin de faciliter la communication si besoin.

Au Village 2 santé, il nous semble aussi important que l'interprétariat puisse se faire avec des professionnel-le-s. Un interprétariat professionnel peut permettre des échanges plus neutres et parfois plus précis, car les interprètes sont formé-e-s à traduire le plus justement possible.

Jusqu'à présent nous avons un partenariat avec ISM Chorum, une association qui permet un interprétariat téléphonique dans le domaine de la santé notamment. Nous pouvons ainsi prévoir des

consultations et entretiens avec interprète par téléphone mais sur rendez-vous uniquement.

Notre intégration dans l'expérimentation SECPA (cf p.51) a permis, déjà à l'échelle du Village 2 santé, d'améliorer nos capacités d'interprétariat. En effet, nous faisons désormais appel à un interprétariat téléphonique disponible pour les rendez-vous en urgence (ISM Paris), ce qui nous permet d'avoir un interprétariat même lorsque le rendez-vous n'a pas été programmé à l'avance.

En 2022, nous avons plusieurs fois fait appel à des interprètes indépendant-e-s, notamment pour permettre à une patiente d'assister à un atelier sur 2 jours, ou pour accompagner physiquement des patient-e-s lors de consultations avec des médecins spécialistes.

Nous avons organisé quelques interprétariats par téléphone pour des consultations en dehors du Village 2 santé. L'absence d'accès facile à un-e interprète dans les structures de soins nous oblige à organiser nous même des

interprétariats pour améliorer la qualité des consultations de nos usager-e-s même en dehors du centre, alors que cela devrait être pris en charge par les structures de soin elles-mêmes.

Nous sommes en réflexion sur la création d'un réseau d'interprètes physiques sur l'agglomération, en lien avec l'ADATE et le pôle de santé de Saint-Martin d'Hères.

Notre activité de soins de premier recours

Notre travail de médecin traitants...

Le travail de médecins généralistes au centre de santé, c'est surtout le travail du « médecin traitant » : les médecins assurent le suivi médical et la coordination des parcours de soins des patient-e-s.

Iels essayent de comprendre le parcours de santé des patient-e-s et d'explorer les différentes composantes de leur santé (santé physique mais aussi santé au travail, santé dans la famille, santé liée au logement, santé psychique). Iels peuvent orienter les patient-e-s vers les autres volets du centre ou leur proposer de s'inscrire dans les ateliers collectifs.

Cela facilite une prise en charge "dé-médicalisante", qui est une volonté des médecins et du centre. Iels considèrent en effet que de nombreuses demandes ne doivent pas ou ne peuvent pas (uniquement) trouver une réponse médicamenteuse. Lorsque la réponse la plus adaptée semble cependant être médicamenteuse, iels essaient de nous baser sur les données de la science tout en prenant en compte les particularités et les préférences des

patient-e-s. Iels essaient également de prendre en compte les événements qui traversent la vie des patient-e-s et peuvent impacter leur santé. La vision des collègues de l'accueil, du volet social, qui réalisent de la médiation, du porte-à-porte ou des permanences dans les lieux de vie du quartier est donc primordiale pour favoriser un accompagnement global. Dans notre organisation horizontale, nous tentons de réaliser une égalité entre tous les métiers. Cela évite que des considérations médicales supplantent les autres aspects dans nos décisions de prise en charge. En effet, les problèmes sociaux ou relationnels semblent parfois prioritaires pour atteindre un état de bonne santé.

En 2022, iels ont continué à accueillir des internes ; cette année, Iris et Agathe ont passé chacune 6 mois parmi nous.

Une médecin du centre, Marine Couvreur, a pu réaliser une formation longue en addictologie, le Diplôme Inter Universitaire "Pratiques addictives".

Enfin, cette année iels ont continué à travailler avec nos partenaires habituels : les réunions de concertation mensuelles avec le Centre médico-psychologique d'Échirolles, les séances de

dépistage de la rétinopathie diabétique avec une orthoptiste du pôle de santé de Saint-Martin-d'Hères, la concertation au sujet du surpoids et de l'obésité pédiatrique (REPPPOP), etc.

... Au milieu du désert medical de l'agglomération

L'offre de médecine générale sur Échirolles est de moins en moins importante, avec pourtant des besoins de plus en plus grands.

De nombreux médecins généralistes sont parti-e-s à la retraite sans succession ou sont sur le départ. Très peu d'installations viennent compenser ces départs. Malgré cette situation, le territoire d'Échirolles n'a pas été reconnu comme « zone prioritaire » par le Département de l'Isère afin de faciliter les aides à l'installation. Plus globalement, au delà des difficultés d'accès aux médecins généralistes, ce sont l'accès à toutes les professions médicales et paramédicales qui deviennent complexes sur l'agglomération. S'ajoutent à cela les difficultés majeures que connaissent les urgences du territoire, avec des fermetures la nuit de plus en plus fréquentes pour certains services. En ce qui nous concerne, nos délais de rendez-vous sont déjà relativement

longs pour assurer le suivi des patient-e-s déjà dans notre patientèle. Et si nous ne voulons pas les voir s'allonger, nous sommes dans l'obligation de limiter le nombre de patient-e-s que nous acceptons de prendre en soin ; malgré les demandes croissantes du fait des fermetures de cabinet de médecins généralistes. C'est pour cette raison que nous avons mis en œuvre des décisions régulant l'accès à notre patientèle (notamment l'incitation à changer de médecin lorsque l'on déménage). Nous avons décidé d'arrêter notre liste d'attente pour être nouveau/nouvelle patient-e dans le centre. Nous continuons à prendre les coordonnées des personnes qui nous font la demande d'être médecin traitant et qui habitent dans le quartier du Village 2, mais sans pouvoir leur assurer de les prendre en médecin traitant. Nous prenons en charge de nouveaux/nouvelles patient-e-s seulement au rythme des "sorties" de

notre patientèle (décès, déménagements, changement de médecins traitants, etc.). Mais nous devons toujours garder en tête cet équilibre entre l'acceptation de

nouveaux et nouvelles patient-e-s, et la préservation de soins de qualité pour celles et ceux déjà suivi-e-s chez nous.

Notre activité paramédicale

La kinésithérapie au Village 2 santé

Les kiné conçoivent la prise en charge kinésithérapique en plusieurs phases. D'abord avec une discussion approfondie pour déterminer les causes du problème de santé du/de la patient-e et apprendre à le/la connaître dans sa globalité. Vient ensuite un bilan physique qui consiste notamment à réaliser plusieurs mouvements, permettant de saisir au mieux l'impact du problème de santé sur la vie de la personne et ses activités quotidiennes. Il s'agit de permettre à la personne d'exprimer la manière dont iel vit son problème de santé, et d'y reconnaître une forme d'expertise. Enfin nous pouvons déterminer avec l'usager-e quels sont ses objectifs et réaliser ensemble un plan de traitement.

Vient, dans un deuxième temps, la réalisation de ce traitement ; soit au centre soit à domicile. Concrètement, il s'agit surtout de réaliser individuellement des exercices adaptés, en étant accompagné-e par le ou la kiné. Ces exercices peuvent entraîner l'équilibre, la coordination, la souplesse, la force ou encore l'endurance. Il arrive parfois d'utiliser des techniques manuelles permettant de ré-harmoniser d'éventuels déséquilibres physiques. Les kiné constatent que les bénéfices des traitements kinesithérapiques sont principalement dûs aux efforts consentis par les usager-e-s pour améliorer leur propre santé, et que les mouvements appris lors des séances sont bien plus efficaces s'ils sont répétés par les usager-e-s hors des séances.

En pratique, les kinés ont des places limitées et reçoivent donc des patient-e-s sur orientation des médecins, qui sélectionnent les situations les plus complexes, pour lesquelles un suivi en kinésithérapie au centre est important pour pouvoir se coordonner entre professionnel-le-s.

L'orthophonie au Village 2 santé...

Au Village 2 santé, le soin en orthophonie est majoritairement dispensé aux enfants d'âge scolaire. Une attention particulière est portée aux enfants d'âge préscolaire : certains enfants pour lesquels il est noté un retard de langage et de parole sont suivis dès 2 ans. Par ailleurs, quelques adolescent-e-s scolarisé-e-s au collège et au lycée sont également suivi-e-s en orthophonie.

Les soins sont réalisés majoritairement en séances individuelles. En fonction des besoins thérapeutiques, les séances peuvent être faites avec les parents.

Les parents sont impliqué-e-s dans le processus de soin de l'enfant de diverses manières : en facilitant les contacts avec l'école, avec les autres professionnel-le-s de santé pouvant prendre en soin l'enfant, en transmettant des outils et techniques permettant aux parents de prolonger certains types de soins à la maison.

Des séances en groupe peuvent avoir lieu, souvent structurées autour d'ateliers de création : histoires sonores, musicothérapie ...

Le soin peut également s'effectuer avec la participation des patient-e-s et de leurs parents à des ateliers collectifs, ouverts à toutes et tous, qui stimulent le langage et la communication (atelier langage 0- 3 ans, atelier comptines du monde, ateliers jeux).

Un travail en partenariat est réalisé avec les structures locales : enseignant-e-s du groupe scolaire Delaune, équipe de médecine scolaire, équipe du programme de réussite éducative d'Échirolles, Maison des habitants, Maison des adolescents de Grenoble, Bibliothèques d'Échirolles, Maison des écrits.

Cette année, l'orthophoniste du centre est partie de son poste en octobre 2022. Cela a occasionné plusieurs réflexions d'équipe autour de ce poste d'orthophonie, et plus globalement de la place des prises en charge des enfants dans le centre de santé.

Finalement, un recrutement est à venir sur ce poste pour 2023.

...Et les difficultés d'accès aux orthophonistes de l'agglomération

Actuellement sur l'agglomération grenobloise, mais aussi plus globalement sur tout le territoire français, il existe une pénurie de soins en orthophonie. Le besoin de soins en orthophonie augmente alors que le nombre d'orthophonistes formé-e-s évolue très peu.

Les délais d'attente pour les patient-e-s sont d'un an en moyenne. Sur Échirolles, ils sont d'un an et demi voire deux ans. Cela met en difficulté les patient-e-s, leurs familles, leurs aidant-e-s. Au Village 2 santé, les enfants suivis sont ceux qui ont un-e médecin traitant dans le centre, et dont les situations sont les plus complexes, dans une perspective de soin global.

Chaque année, des nouv-eaux-elles patient-e-s peuvent être suivi-e-s par l'orthophoniste, mais sous la condition qu'un-e patient-e termine un suivi. Les soins durent longtemps car les besoins sont importants et les soutiens et relais extérieurs et complémentaires manquent de moyens (écoles, aide sociale à l'enfance, programme de réussite éducative, mais aussi CMP, CMPP, SESSAD, CAMSP). Les autres professionnel-le-s qui peuvent être nécessaires comme les psychomotricien-ne-s, psychologues ou neuropsychologues sont payant-e-s et non pris en charge, donc inaccessibles pour de nombreuses familles.

Apporter un soutien psychologique

Dans tous les espaces du centre

Si les causes de la souffrance psycho-sociale sont multiples et imbriquées, il ne peut donc y avoir de réponse unique et normative à la prise en compte de ces souffrances. Le recours à un-e psychologue, la prise de médicaments, l'aide pour sortir de la situation insatisfaisante, la prise en compte de la parole et de la dignité de la personne, la mise en place d'espaces pour se défouler... Toutes ces choses sont des outils, parmi d'autres, pour soutenir le parcours des personnes que nous accompagnons vers un état psychique plus stable et vivable.

Pour cela, nous faisons de l'écoute active une base de travail obligatoire à tous les échelons du parcours de soin que nous proposons au centre. Nous espérons favoriser la confiance et la possibilité que les choses se disent pour pouvoir ensuite co-imaginer des réponses avec les patient-e-s.

La mission de soutien psychologique passe donc pour nous par la mise en oeuvre, dans une équipe pluriprofessionnelle, d'espaces d'écoute adaptés, ayant différentes fonctions et permettant à la personne souffrante d'expérimenter des modalités variées de prise en compte de sa situation. Ainsi, une vraie mission d'écoute dévolue aux accueillant-e-s dans un espace d'accueil, un volet social permettant la prise en compte des problématiques globales de vie des personnes, un volet sanitaire avec des professionnel-le-s de santé ayant le temps et les outils pour prendre en compte la souffrance psycho-sociale, et enfin des ateliers et espaces collectifs permettant un lien communautaire et une reconnaissance collective, nous semblent être des modalités efficaces pour permettre un soutien psychologique réel fondé sur la confiance portée à une structure de soin.

Formation PSSM (premiers secours en santé mentale)

L'équipe a pu bénéficier cette année d'une formation collective intitulée « premiers secours en santé mentale ». Cette formation à destination du grand public permet d'acquérir ou de renforcer des bases

d'actions pour repérer des détériorations de l'état de santé mentale, et accompagner afin de permettre une orientation précoce et cohérente vers des soins adaptés.

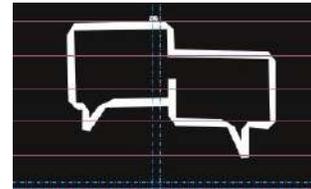
Le groupe d'entraide d'écoute et de liens

Le groupe d'entraide fait partie des temps collectifs proposés au centre de santé depuis plusieurs années. N'importe qui peut y participer, sans s'inscrire à l'avance, en se décidant au dernier moment. On se réunit une fois par mois, un mercredi en fin de journée, pour permettre aux personnes qui travaillent en journée d'être disponibles. Assis-e-s en cercle, on y vient pour écouter et parler, si on le souhaite. On réfléchit ensemble à ce qui nous préoccupe, nous « prend la tête » ou nous cause du souci.

On part de la situation d'une des personnes présentes, et on voit comment cela résonne dans chacun-e de nous, dans nos histoires.

On essaie alors de voir ce qui a

pu nous aider, nous aide encore, à traverser des coups durs, à avancer malgré nos questionnements et nos doutes, et nos colères. On parle de nos petites et grandes joies, de nos ressources. Plusieurs personnes animent ce groupe, dont une psychiatre partenaire du centre. Les sujets abordés sont variés : l'accompagnement des enfants petits et plus grands, les difficultés au travail, la maladie ou la perte d'un proche, l'impact de l'épidémie covid sur nos vies... Chacun-e repart souvent plus apaisé-e !



Séances de psychothérapie prises en charge par la sécurité sociale au Village 2 santé

Grâce à différents dispositifs régionaux et nationaux, nous avons

pu développer un partenariat avec un psychologue installé à Échirolles :

Jérémie Scellos, qui propose pour une partie de nos patient-e-s une prise en charge psychologique intégralement prise en charge (sur un nombre de séances limité). Les consultations peuvent avoir lieu dans notre centre ou au cabinet de M. Scellos. Ce partenariat crée la possibilité, au delà de la simple facilité d'accès, que des échanges aient lieu entre le ou la médecin et le

psychologue (réunion, consultation conjointe...), lorsque le ou la patient-e le souhaite. Nous avons souhaité pérenniser ce partenariat en augmentant le nombre de suivis possibles (nous sommes passés à un équivalent mi-temps). Nous réfléchissons à augmenter encore le nombre de suivis possibles pour 2023.

Continuité du travail commun entre médecins du centre et une psychiatre

Depuis l'ouverture du centre, nous travaillons de manière partenariale avec Francine Spitz, psychiatre à l'hôpital et au CMP d'Échirolles. Régulièrement, les médecins la rencontrent pour un temps de concertation où peuvent être discutées, après accord des patient-e-s, des situations dans le champ de la santé mentale. Francine Spitz nous apporte son éclairage sur les aspects diagnostiques et

thérapeutiques, et nous oriente également sur les modalités de prise en charge (hospitalisation dans les différentes structures de l'agglomération, consultation spécialisée...). Cela nous permet d'avoir l'avis d'une psychiatre dans les situations où c'est nécessaire. Nous pouvons aussi ponctuellement faire des consultations à deux, médecin généraliste et psychiatre.

Le volet relationnel

L'accompagnante à la vie relationnelle, de formation CCF, travaille au centre à mi-temps. Nous pensons en effet que la santé des personnes est impactée (et vice-versa) par les difficultés dans la

vie affective, familiale et sexuelle et qu'il est important de proposer un espace pour travailler ces questions au Village 2 santé.

Elle propose des temps d'écoute et de suivi autour de la vie relationnelle. Ces temps peuvent être individuels, de couple ou familiaux. Les questions abordées peuvent concerner des problèmes de couple, des difficultés avec les membres de sa famille (parents, enfants, fratries,...), des préoccupations plus personnelles, des violences intra-familiales.

Elle propose également des entretiens pour aider à choisir un mode de contraception, pour réfléchir aux prises de risques dans la

sexualité, informer sur les dépistages et sur les infections sexuellement transmissibles, mais aussi pour accompagner les personnes en cas de grossesse non désirée. Je reçois des personnes sur orientation par les autres professionnel-le-s du centre.

Prendre le temps de mettre des mots, aider à choisir, créer les conditions d'un changement, permettre de réfléchir aux représentations qui nous enferment, voilà en quelques mots le rôle de l'accompagnante à la vie relationnelle.

Notre travail en partenariat

Avec le quartier du Village 2

Nous avons maintenu nos liens avec les associations du quartier et la Maison Des Habitants Jacques Prévert.

Comme chaque année, nous avons été présent-e-s à la fête du quartier

du Village 2, organisée par l'association « Vie et Partage », début juillet 2022. Un beau moment de convivialité et de fête avec les habitant-e-s du quartier !

Avec les acteur-ice-s du territoire

En 2022, nous avons continué à créer et maintenir du lien avec différent-e-s acteur-ice-s du territoire afin d'améliorer notre travail en réseau.

Nous avons également pu rencontrer de nouveaux partenaires, avec qui nous avons pu parfois débiter un travail en commun:

SAJ (service d'accueil de jour) La petite butte

Nous avons rencontré le service d'accueil de jour la petite butte qui accompagne des adultes autistes. Cette rencontre a permis la mise en place d'un cycle de séances de relaxation animé par les kinésithérapeutes à destination du public du SAJ.

Prescri'bouge

Prescri'bouge est une association qui accompagne des personnes, selon certains critères, à reprendre une activité physique adaptée. Nous pouvons ainsi y orienter des usager-e-s ayant une Affection de Longue Durée (ALD), ayant plus de 60 ans ou ayant certaines pathologies chroniques hors ALD.

SDH (société dauphinoise d'habitat)

Bailleur social principal des appartements du Village sud, nous avons rencontré des représentant-e-s de la SDH , afin notamment de mieux comprendre leur fonctionnement et leurs critères pour accepter ou non les

demandes des habitant-e-s, afin de pouvoir le accompagner au mieux. Nous avons également pu leur transmettre les demandes récurrentes de nos usager-e-s sur leurs conditions de logement, demandes qui sont parfois indispensables pour rétablir leur état de santé.

CARSAT (caisse d'assurance retraite rhones alpes)

Suite à de nombreuses demandes et face à la complexité des démarches en fin de carrière professionnelle, nous avons rencontré les services sociaux de la caisse d'assurance retraite afin de mieux comprendre leur fonctionnement.

SLS (Service Locale de Solidarité Echirolles)

Dans le cadre de nos accompagnements, nous avons régulièrement besoin de contacter le SLS pour de nombreuses démarches administratives. Nous les avons rencontré-e-s pour mieux comprendre leur fonctionnement et orienter au mieux les usager-e-s du Village 2 santé.

Maison des Femmes

La Maison des Femmes est un lieux porté par l'association Uni(e-s)verselles, qui accompagne des femmes ayant vécu ou vivant des violences intra familiales en leur proposant un suivi pluri-professionnel.

Marguerite Roy Malgrange, psychologue

Mme Malgrange propose des suivis psychologiques, qui peuvent être remboursés dans le cadre du dispositif "MonParcoursPsy", notamment en lien avec des violences subies dans le cadre du travail. Nous l'avons rencontrée dans le cadre de l'établissement d'un partenariat, pour développer la possibilité de suivis conjoints.

ECLAT (Ensemble Créons du Lien, Aller-vers après le Trauma)

ECLAT est une association qui propose des accompagnements pour les personnes ayant un état de stress post traumatique avec une équipe pluri professionnelle. Cela s'adresse principalement à des personnes éloignées ou en rupture de soin, pour les accompagner à retrouver un lien social.

Laboratoire Kantysbio Echirolles

Nous avons élaboré un partenariat facilitant l'accès à certains services du laboratoire notamment des prélèvements à domicile, en lien étroit avec les médecins du Village 2 santé.

Les réseaux auxquels nous appartenons

En 2022, nous avons continué à participer au groupe de travail métropolitain « Lutte contre les violences faites aux femmes », afin de continuer à réfléchir avec les autres acteurs/actrices du territoire aux actions à mener et de se tenir au courant des avancées sur le sujet.

Nous avons également intégré les réunions interdisciplinaires de l'association Uni(e-s)verselles, qui permet des échanges de pratiques entre professionnel-le-s sur les violences faites aux femmes ; nous avons participé à plusieurs réunions d'échanges autour de situations cliniques sur cette thématique.

Nous restons impliquées dans les réseaux de coordination de soin tels que le REPPPOP 38, Prescri'bouge, INTERMED, COREVIH, PLEIRAA ...

Nous sommes présent-e-s au réseau partenaire égalité de la métropole Grenoble Alpes Métropole comme structure participante, pour faire remonter les discrimination subies par nos usagèr-e-s. Cette instance permet une qualification juridique de la situation et d'élaborer les suites à donner.

Nous sommes membre actif du comité de pilotage du Contrat Local de Santé Echirolles Pont-de-claix et participont à l'activité de la CPTS Drac Sud.

Nous participons au groupement régional des centre de santé Auvergne Rhônes Alpes (GRCS-ARA).

Nous sommes membre fondateur du Réseau des Centres de Santé Communautaire (cf p.46)

Faire fonctionner le centre de santé au quotidien : entre changements et continuités

Autogestion en mouvement : le groupe pilote

Depuis 2022, un groupe "pilote", composé de 4 à 5 salarié-e-s du centre de santé issu-e-s de chaque volet, est nommé pour 6 mois.

Ce groupe pilote se voit mandaté et doté de temps de travail pour :

- Décider des suites à donner aux nombreuses sollicitations externes qui nous parviennent : demandes d'interview, de visite, de soutien, de rencontre, de recherche, d'intervention, etc.
- Mettre en place des outils de suivi des différentes commissions et groupes de travail qui sont en cours; demander à ces groupes et commissions de faire des retours au grand groupe régulièrement; aider l'équipe à savoir ce qui se passe dans ces espaces et comment cela avance.
- Animer la réunion d'autogestion d'équipe; gérer l'ordre du jour collaboratif; gérer les

compte-rendus de réunion; garder en mémoire les discussions qui doivent avoir lieu et les placer dans les espaces adéquats.

- Pouvoir prendre des tâches et des décisions qui ne nécessitent à priori pas de validation de l'équipe entière pour pouvoir avancer.

Cela permet aux autres salarié-e-s d'avoir, au même moment, un « espace » de travail de 2 heures toutes les 3 semaines pour l'autogestion, ce qui facilite la possibilité de se réunir en petits groupes pour faire avancer les mandats, commissions, chantiers.

Ce fonctionnement que nous avons testé pendant 1 an a été validé par l'équipe. Il permet aux salarié-e-s d'avoir plus de temps pour des tâches d'autogestion quand ils/elles ne sont pas dans le groupe pilote, et de gagner en compétences de gestion de la structure quand ils/elles y participent.

Notre santé au travail et nos conditions de travail

Nous avons poursuivi le travail engagé en 2021 sur l'ergonomie des postes de travail, avec des réflexions et des évolutions sur l'aménagement des bureaux et d'autres pièces (salle d'archives par exemple).

Des réflexions autour du manque de bureaux pour certain-e-s professionnel-le-s ont abouti à la décision de mettre en place un espace de travail provisoire à côté du centre. Celui-ci devrait arriver en 2023.

En terme d'équipe, nous continuons avec plaisir d'expérimenter le salaire horaire égalitaire (modulé seulement à l'ancienneté) dans le centre de santé.

En 2022, plusieurs avancées pour les salarié-e-s ont été inscrites dans notre convention collective, notamment l'absence de jour de carence en cas d'arrêt maladie et

l'ajout d'une 7e semaine de congés par an pour toute l'équipe.

Début 2022, nous avons pu recevoir et travailler en équipe le rapport des entretiens annuels, réalisés par Selma Reggui en 2021. Cela a questionné de nombreux aspects de notre organisation collective, et ouvrira sans doute vers d'autres réflexions.

Les séances d'analyse de la pratique auxquelles participait une partie de l'équipe se sont arrêtées. Une réflexion est engagée pour proposer un nouveau dispositif d'analyse de la pratique, pour toute l'équipe.

Enfin l'équipe a poursuivi les séances de supervision tous les 2 mois, avec une psychologue systémicienne. L'accompagnement par cette psychologue doit s'arrêter fin 2022, il nous faudra donc trouver une autre intervenante pour 2023.

Stages

Nous avons continué à accueillir des stagiaires dans les différents volets du centre.

Nous avons accueilli deux internes en médecine générale, Iris et Agathe.

Nous avons également accueilli Léna, en stage d'orthophonie.

Des stagiaires sur des courtes durées sont également venu-e-s en observation dans notre équipe: François (stage de kinésithérapie),

Camille (stage de conseil conjugal et familial), Emilie (stage d'infirmière), Juande (école de la seconde chance).

Enfin nous avons accueilli Hadil et Ilyana pour des stage de 3ème.

Formations des membres de l'équipe

L'équipe a pu bénéficier cette année de formations individuelles autour de problématiques variées.

Des formations courtes:

- communication non-violente
- addictologie
- TDAH – HP (trouble du développement-haut potentiel)
- troubles dys
- diabète
- écriture radiophonique
- mouvement
- musique et santé
- hypertension artérielle
- lecture de l'ECG
- examen pédiatrique
- formation du Groupe de Réflexion sur l'Obésité et le Surpoids
- pratique clinique réflexive
- théâtre-forum

- massage
- réduction des risques (avec le CEGIDD)
- journées de l'Association Nationale des Centres d'IVG et de Contraception
- développement des publics
- action artistique et culturelle en quartier populaire
- guidance parentale
- grossophobie
- violences sexuelles intra-familiales

Une formation longue: le DIU pratiques addictives

Des **coformations**, c'est à dire des temps de 2h où des personnes de l'équipe transmettent des connaissances sur un sujet:

- la cybersécurité
- la santé environnementale

Des formations collectives:

- une formation courte (2h) sur les troubles musculo-squelettiques
- une formation de 2 jours d'autodéfense féministe à destination des femmes de l'équipe
- une formation de 2 jours "Premiers secours en santé mentale" pour toute l'équipe

Promotion de notre modèle de centre de santé communautaire autogéré

Nous intervenons au sein de formations du social et du sanitaire

Comme tous les ans, des membres de l'équipe sont intervenu-e-s dans plusieurs lieux d'études et de formation auprès de lycéen-e-s et d'étudiant-e-s pour évoquer notre structure et ses spécificités, expliquer comment nous envisageons la santé dans notre exercice quotidien ou encore apporter du contenu théorique sur le système de santé et les inégalités sociales de santé. Plusieurs interventions ont eu lieu en 2022.

Ocellia (école du travail social)

Le co-coordonateur/accompagnant violences au travail est intervenu à Ocellia, école échirolloise en travail social, devant des étudiant-e-s en 3ème année de formation d'éducateur-riche spécialisé-e, d'assistant-e de service social ou d'éducateur-ice de jeunes enfants, sur l'organisation des systèmes de santé.

DU "Santé, solidarité, précarité"

La coordinatrice/accompagnante à la vie relationnelle et l'orthophoniste sont intervenues à l'Université Grenoble Alpes dans le cadre du diplôme universitaire « Santé, Solidarité, Précarité » pour présenter le centre de santé.

IFSI (Institut de formation en soins infirmiers)

Un kinésithérapeute est à nouveau intervenu à l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) pour proposer une séance intitulée : « Apprentissage des techniques de manutention » auprès d'étudiant-e-s infirmier-e-s : pour apprendre à faire son métier sans se faire trop mal au dos ! Cela permet, hors les murs, d'amener la question du prendre soin de soi et des autres auprès des futurs professionnel-le-s de santé. Cette année, 6 séances de travaux pratiques ont été faites, touchant environ 90 étudiant-e-s.

Faculté de médecine

Une médecin généraliste est intervenue sur la question des inégalités sociales de santé auprès des internes en médecine générale accompagnée des accompagnantes en soin social. Cette intervention de deux jours s'est faite en partenariat avec l'ODENORE, le pôle de santé de Saint Martin d'Hères et l'AGECSA (association des centres de santé de grenoble),.

PPPIJ (Pratiques en psycho pathologie infanto juvénile)

Une médecin généraliste et la médiatrice paire en santé sont intervenues au colloque organisé au Centre Hospitalier Alpes Isère (CHAI), intitulé "les liens qui résistent", pour présenter les valeurs et le fonctionnement du centre de santé.

Nous participons à des rencontres/congrès

En 2022, nous avons participé comme chaque année au Congrès National des Centres de Santé à Paris.

Nous nous sommes également rendu-e-s aux "Journées du soin

communautaire" à Toulouse organisées par la Case de Santé et l'association Clar-T, afin de rencontrer de nombreux/ses acteurs/trices et militant-e-s de la santé communautaire.

Nous avons eu de la visite !

Pour répondre aux enjeux de diffusion du modèle de centre de santé communautaire autogéré, nous avons poursuivi un système de visites collectives du Village 2 santé. Au total, ce sont 7 visites que nous avons organisées. Ces temps de deux heures proposés par 2 professionnel-le-s du centre ont regroupé plusieurs

personnes à chaque fois. Une manière pour nous de répondre aux questionnements des structures et individu-e-s qui nous interpellent pour continuer de susciter envies et réflexions autour d'une approche en santé globale et de l'autogestion. Cela a également permis de faire se rencontrer et échanger des

personnes intéressées par les mêmes sujets et/ou ayant des projets similaires.

Nous avons également répondu à de nombreuses sollicitations de journalistes, de chercheurs, ou de personnes souhaitant en savoir plus sur le fonctionnement du centre de santé.

En novembre 2022, nous avons reçu la visite de la députée de la 2e circonscription de l'Isère, Cyrielle

Chatelain, accompagnée de son équipe. Des professionnel-le-s et des usager-e-s du Village 2 santé ont pu échanger avec elle, pour expliquer le fonctionnement du centre de santé, mais surtout pour lui faire part des (nombreuses) difficultés rencontrées dans le parcours de santé des personnes (violences et discriminations, difficultés dans l'accès aux soins et aux droits) et leurs impacts sur l'état de santé.

D'autres centres se créent... que nous aidons quand nous le pouvons

Nous continuons à apporter dans la mesure du possible notre aide aux projets en construction. Nous essayons de répondre aux questions que se posent ces équipes, de les inviter au Village 2 santé pour qu'elles puissent rencontrer différent-e-s professionnel-le-s, ainsi que notre fonctionnement, de transmettre les documents qui pourraient leur être nécessaires, etc.

Si cela est coûteux en temps, cela est aussi toujours riche en rencontres. De plus nous savons que notre survie, ainsi que l'impact que nous pouvons espérer avoir sur le système de santé, n'est envisageable que dans le maintien et l'agrandissement d'une

force collective qui pousse vers une réelle prise en compte des inégalités sociales de santé et de l'action communautaire en santé. Si cette force nécessite des forces politiques, syndicales, dans les domaines de la recherche et de l'éducation, etc., elle passe aussi par la multiplication d'expérimentations qui cherchent à prouver en actes l'intérêt et l'efficacité d'une telle démarche.

Nous souhaitons donc continuer à notre niveau et au niveau du réseau national des centres de santé communautaire à soutenir les équipes qui cherchent à s'inspirer de nos modèles. Nous avons ainsi accueilli et accompagné des centres en création

dans l'agglomération grenobloise et lyonnaise, dans la région de

Chambéry, et dans le Périgord et le Beaujolais.

Réseau national

Le réseau national des centres de santé communautaire a été créé en 2021, par les centres de santé de Toulouse (La Case de santé), Saint-Denis (La Place santé), Marseille (Le Château en santé) et nous-mêmes.

Ce réseau a commencé à fonctionner réellement début 2022, avec des réunions régulières de pilotage.

En 2022, ce réseau a publié un communiqué de presse pour répondre au communiqué de lancement de l'expérimentation

SECPA, afin de souligner que malgré la coélaboration de l'expérimentation par les 4 centres de santé communautaires, nous n'étions pas dupes de sa fonction de "cache-misère" par rapport à l'état des violences, des discriminations, et du manque de structures de soins et plus largement de services publics dans la plupart des quartiers populaires.

Le réseau a poursuivi sa structuration administrative, avec la rédaction de ses statuts et d'une charte de valeurs communes.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 09 février 2022

Nous sommes celles et ceux qui préfigurons depuis des années un modèle de santé communautaire de premiers recours

Depuis presque deux décennies, nos équipes écrivent une nouvelle page de l'histoire de la santé communautaire en France, celle des centres de santé communautaire : la **Case de santé** à Toulouse depuis 2006, la **Place santé** à Saint-Denis à partir de 2011, le **Village 2 santé** à Échirolles qui se crée en 2016, le **Château en santé** à Marseille depuis 2018. D'autres nous suivent depuis, installant un modèle alternatif dans le paysage sanitaire.

Nos centres se proposent, à partir de lieux accueillants, de produire avec les patient-e-s un autre travail en santé basé sur des stratégies de lutte contre les inégalités sociales de santé. Nous l'avons fait contre vents et marées, subissant constamment l'inadéquation du financement de la santé à notre modèle. Mais notre détermination a porté ses fruits, nous avons enfin été entendu-e-s et le gouvernement a autorisé l'expérimentation de ce nouveau modèle économique et lancé officiellement, le 31 janvier 2022, l'expérimentation nationale des centres et maison de santé « participatifs ».

Ce lancement s'inscrit dans un contexte électoral et nous tenions ici à préciser quelques éléments suite au communiqué de presse du gouvernement¹ pour que cette expérimentation ne serve pas d'autres objectifs que ceux travaillés depuis 18 mois : **construire un modèle économique propre à l'émergence de nouvelles formes d'organisation en soins primaires qui prennent réellement en compte les inégalités sociales de santé dans les parcours de soin.**

Quand une politique publique se nourrit de l'expérience des équipes de terrain, nous savons que celle-ci a des chances de s'inscrire dans la durée, même au-delà des discours de circonstance. Nous avons montré que nous pouvions travailler ensemble pour construire ce nouveau modèle économique. Il faut du respect mutuel, et la reconnaissance du travail effectué par nos équipes depuis plus de 15 ans, au « *croisement du sanitaire et du social* » grâce à nos pratiques pluri-professionnelles. Nous avons construit une « *méthode nouvelle* » que le gouvernement vient enfin financer.

De plus nos structures ne « *s'inscrivent [pas] dans la lignée de [la] méthode « d'aller vers »* » du gouvernement. Nous sommes témoins depuis de trop nombreuses années de la destruction organisée du tissu associatif et des services publics dans les quartiers dans lesquels nous sommes implantés. L'épidémie Covid19 a accéléré la désertion du service public de ces quartiers, nous plaçant encore davantage dans un travail de substitution aux pouvoirs publics.

¹ <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/article/acces-aux-soins-dans-les-territoires-defavorises-26-structures-vont-prefigurer>

Pour les habitant-e-s, plus qu'hier encore, c'est un sentiment de citoyenneté de seconde zone oscillant entre colère et résignation qui prévaut. En parallèle, la destruction de l'hôpital public et du secteur psychiatrique a continué de renforcer le virage pris vers un système de santé inégalitaire et marchand. Nos centres n'ont pas vocation à être des solutions de proximité bas de gamme pour pallier un système qui accentue les inégalités sociales de santé. Parce que nous sommes proches du corps des personnes au quotidien, nous voulons être des vigies du fonctionnement de cette société et de ses impacts sur la santé de nos patient-e-s.

Si nous avons participé à la création de cette expérimentation dont le cahier des charges est le reflet de nos structures, c'est pour que d'autres puissent en profiter, c'est pour que nous puissions nous inscrire dans le temps et pas constamment dans notre survie économique, c'est pour amener sur la place publique une conception radicalement différente du travail en santé.

Il y a 1514 quartiers en Politique de la Ville dont 86% ne disposent d'aucune structure de soins de premier recours. Nous allons donc continuer de nous battre pour que l'expérimentation ne se limite pas à 60 structures, pour son inscription dans le droit commun et sa généralisation dans tous les territoires urbains et ruraux qui le souhaiteront. L'accès de tou-te-s à la santé ne pourra par ailleurs exister que si les politiques publiques se fixent pour objectif premier de réduire les inégalités sociales de santé, en commençant par le maintien de services publics de qualité accessibles à toutes et tous.

Les équipes de la Case de santé, de la Place santé, du Village 2 santé, et du Château en santé

Contact :

La Case de Santé – Toulouse (31)

fabien.maguin@casesante.org
06 62 68 03 82

La Place Santé – Saint Denis (93)

emilie.henry@acsbe.asso.fr
06 33 20 91 70

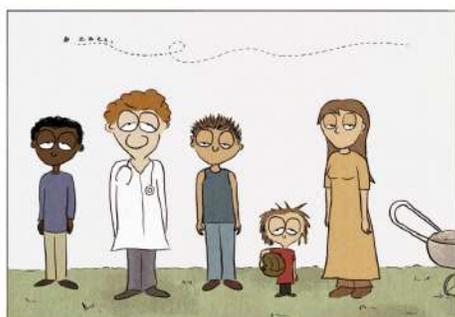
Le Village 2 santé – Échirolles (38)

bcohadon@levillage2sante.fr
06 02 49 93 60

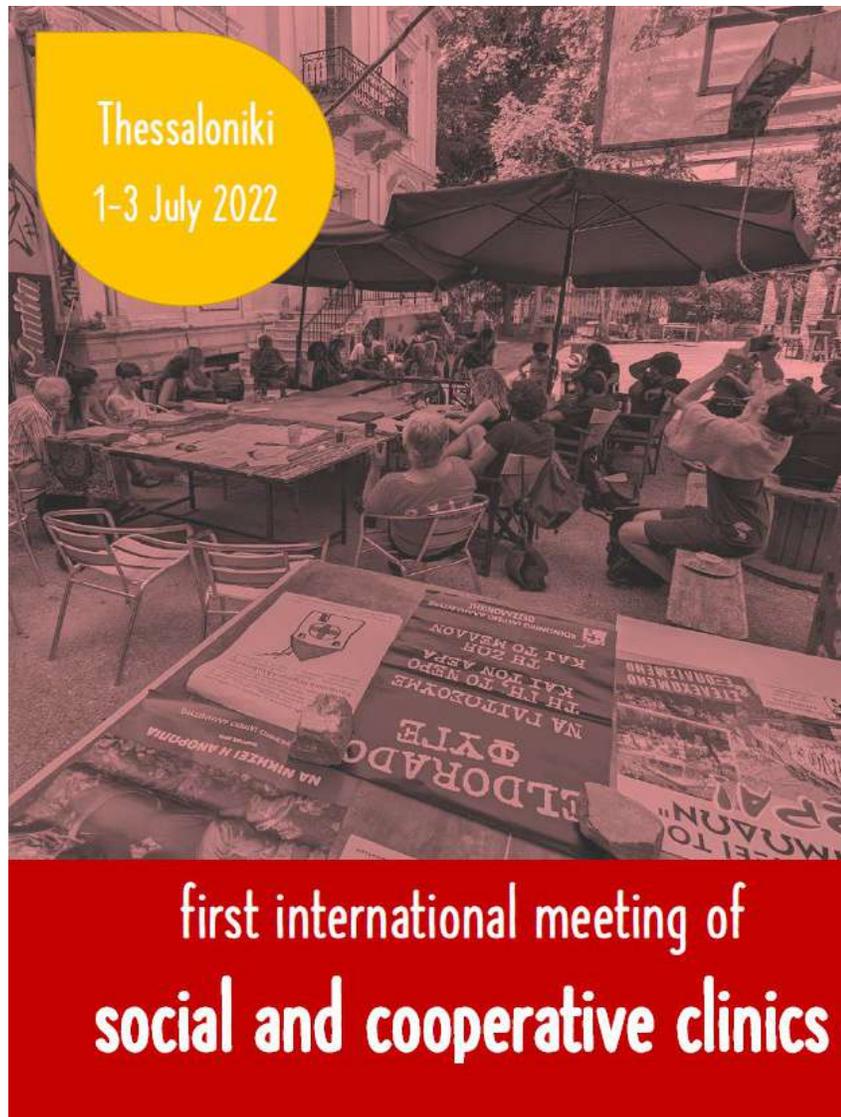
Le Château en santé – Marseille (13)

contact@chateau-en-sante.org
04 91 75 84 20

Bande dessinée crée au chateau en santé à Marseille



Nous avons également poursuivi notre investissement dans le réseau européen des "social and cooperative clinics" (centres de soins sociaux et coopératifs), avec la participation régulière à des réunions en visio, et des rencontres organisées en juillet 2022 à Thessalonique, auxquelles 2 personnes de l'équipe se sont rendues.



Expérimentations nationales

SECPA (Structures d'Exercice Coordonné participatives)

En 2022, le Village 2 santé a poursuivi son engagement au sein de l'expérimentation SECPA (Structures d'Exercice Coordonné participatives); cette expérimentation vise à apporter une reconnaissance et un financement adapté à des structures "avec une offre adaptée aux populations des territoires défavorisés, basée sur leur participation au projet du centre et le recours à des services de médiation sanitaire et d'interprétariat".

Nous participons au groupe d'évaluation de l'expérimentation, en lien avec le ministère de la santé, ainsi qu'aux rencontres avec les expérimentateurs et les personnes gérant l'expérimentation.

Nous nous sommes par ailleurs réuni-e-s régulièrement (une fois par mois environ) avec plusieurs structures de l'expérimentation SECPA avec qui nous partageons des valeurs politiques et des organisations communes, afin d'échanger sur nos fonctionnements et sur l'impact de l'expérimentation sur nos pratiques.

Fin 2022, nous avons participé à l'élaboration des journées de formations sur la démarches participatives, qui seront organisées en 2023 par l'EHESP.

PEPS (Expérimentation d'un paiement en équipe de professionnels de santé en ville)

En 2022 nous continuons d'expérimenter la sortie du paiement à l'acte pour le versement d'un forfait annuel dépendant des caractéristiques de nos usager-e-s et du territoire sur lequel nous sommes implantés.

Dans l'attente des premiers rendus des évaluateur-trice-s nationales, nous continuons à travailler avec la CNAM et le Ministère, ainsi que les autres centres et maisons de santé participants, sur les changements dans les modalités de calcul des forfaits afin que ceux ci s'affinent et puissent permettre la généralisation de l'expérimentation dans un cadre clair. C'était notamment l'objectif de la journée de travail du 29 juin 2022 à Paris.

La revue de presse du Village 2 santé

Revue en ligne "concours pluripro"

Eleonore Varini, le 10/02/2022



© AdobeStock

CENTRES DE SANTÉ
Politique de santé

Centres de santé participatifs : "au-delà du label, on veut des services publics, des logements décents, une visibilité !"

Journal "le dauphiné libéré"

Numéro du 12/02/2022

ÉCHIROLLES

Ils se battent contre les inégalités d'accès aux soins



Le Village 2 santé à Échirolles est un centre de santé communautaire autogéré, avec une équipe pluridisciplinaire composée notamment de médecins généralistes, de kinésithérapeutes, d'une orthophoniste et d'une infirmière. Photo Le DL/Marina BLANC

Quatre centres de santé communautaire, dont le Village 2 santé à Échirolles, déjà dans l'expérimentation nationale des "maisons et centres de santé participatifs", réagissent au dernier communiqué du gouvernement sur le sujet.

Le 31 janvier, le gouvernement annonçait le lancement de l'expérimentation des "centres et maisons de santé participatifs" dans les quartiers populaires. Le principe : proposer un accompagnement à la fois médical, psychologique et social pour des personnes précaires ou éloignées du soin. Aux six structures déjà entrées dans l'expérience le 1^{er} août 2021, viendront s'ajouter au 1^{er} mars 2022 vingt nouvelles, dont un centre à Saint-Martin-d'Hères.

Dans un communiqué commun, quatre centres de santé communautaire déjà dans l'expérimentation, dont le Village 2 santé à Échirolles, ont souhaité réagir à l'annonce gouvernementale. "Nous sommes celles et ceux qui préfigurons depuis des années un modèle de santé communautaire de premiers recours", écrivent-ils. Depuis presque deux décennies, nos équipes écrivent une nouvelle page de l'histoire de la santé communautaire en France, celle des centres de santé communautaire : la Case de santé à Toulouse depuis 2006, la Place santé à Saint-Denis à partir de 2011, le Village 2 santé à Échirolles qui se crée en 2016, le Château en santé à Marseille depuis 2018.

Nos centres se proposent, à partir de lieux accueillants, de produire avec les patients un autre travail en santé basé sur des stratégies de lutte contre les inégalités sociales de santé. Nous l'avons fait contre vents et

marées, subissant constamment l'inadéquation du financement de la santé à notre modèle. Mais notre détermination a porté ses fruits, nous avons enfin été entendus."

■ "Pour que cette expérimentation ne serve pas d'autres objectifs..."

Mais pour ces quatre centres, ce lancement "s'inscrit dans un contexte électoral". Alors ils souhaitent "préciser quelques éléments pour que cette expérimentation ne serve pas d'autres objectifs que ceux travaillés depuis 18 mois : construire un modèle économique propre à l'émergence de nouvelles formes d'organisation en soins primaires qui prennent réellement en compte les inégalités sociales de santé dans les parcours de soins".

Ils ajoutent : "Nous sommes témoins depuis de trop nombreuses années de la destruction organisée du tissu associatif et des services publics dans les quartiers dans lesquels nous sommes implantés. L'épidémie Covid-19 a accéléré la désertion du service public de ces quartiers, nous plaçant encore davantage dans un travail de substitution aux pouvoirs publics. En parallèle, la destruction de l'hôpital public et du secteur psychiatrique a continué de renforcer le virage pris vers un système de santé inégalitaire et marchand. [...]"

Il y a 1 514 quartiers en Politique de la Ville dont 86 % ne disposent d'aucune structure de soins de premier recours. Nous allons donc continuer de nous battre pour que l'expérimentation ne se limite pas à 60 structures, pour son inscription dans le droit commun et sa généralisation dans tous les territoires urbains et ruraux qui le souhaiteront."

Depuis le 1^{er} mars, 20 structures ont rejoint l'expérimentation « article 51 » des centres et maisons de santé participatifs, lancée à l'été dernier par le ministère, dont le pôle de santé interprofessionnel de Saint-Martin-d'Hères, dans l'agglomération grenobloise.

C'est la traduction française du concept anglo-saxon de « santé communautaire », une approche qui vise à encourager la promotion de la santé au sein d'une population locale.

Ainsi, des « centres et maisons de santé participatifs » ont fait l'objet d'une expérimentation lancée en août dernier par le ministère, dans le cadre des dispositifs dérogatoires prévus par l'article 51 du budget de la Sécurité 2018 sur l'innovation en santé. « Cet appel à projet, il faut absolument qu'on l'ait ! », se souvient avoir réagi Maxime Bertolini, coordinateur du pôle de santé interprofessionnel de Saint-Martin-d'Hères (PSIP-SMH), au sud de Grenoble. Et de fait, depuis mars, cette structure iséroise a pu intégrer l'expérimentation avec 19 autres alors que le dispositif ne comptait, jusqu'à présent, que les six pionnières qui avaient participé à l'élaboration du cahier des charges.



Credit photo : Florian Espalieu

Avec un budget de 30 millions d'euros, le gouvernement vise même 60 structures de ce type « pour la prise en charge des populations des territoires défavorisés ». Petite révolution : des non-personnels de santé sont rémunérés par l'Assurance-maladie, pour de « l'allier-vers », des espaces de paroles et de médiation en santé. Un cadre bienvenu pour le pôle de santé isérois et sa soixantaine de soignants – dont 14 médecins – qui prennent en charge 10 000 patients. « Jusqu'à présent, le seul financement garanti dont nous disposions était l'accord conventionnel interprofessionnel, à hauteur de 135 000 euros par an », indique Maxime Bertolini.

Démocratie sanitaire

Les autres ressources étaient plus aléatoires, renouvelées d'une année sur l'autre, au gré des appels à projets. Or, « nous avons toujours plus de demandes au niveau des écoles [une centaine d'interventions annuelles sont menées, NDLR]. Mais pour des problèmes comme ceux des écrans par exemple (harcèlement, pornographie...), il faut agir sur le temps long, du primaire jusqu'au collège », explique le coordinateur.

Le pôle de santé consacre un tiers de ses 300 000 euros de budget annuel aux postes de coordination et de médiation. Avec l'entrée dans l'expérimentation, ceux-ci vont pouvoir être pérennisés et le pôle pourra, en plus, financer sept équivalents temps plein, pour un montant de 55 000 euros chacun. L'embauche d'un nouveau médiateur en santé et d'un coordinateur prévention est prévue. Ce dernier devra, en particulier, s'atteler à un projet abandonné en 2017, faute de moyens humains : la « démocratie sanitaire », une démarche qui vise à identifier des « patients partenaires » associés au projet de santé de la structure.

« Notre quotidien devrait être plus efficient, estime la Dr Pauline Girard, généraliste dans l'un des cabinets du pôle de santé, avec la prise en charge des soins psychologiques, qui prend du temps sans que nous en ayons la formation. Pour les allophones, l'interprétariat facilitera aussi la prévention, tâche annexée qui passait à l'as. » Sans compter les soins hors consultation « via le paramédical, aujourd'hui pas ou mal reconnu. Nous devrions, à terme, avoir moins de demandes, si des questions posées chez le généraliste faute d'information trouvent des réponses ailleurs : dans une discussion de groupe entre parents, par exemple pour la fièvre d'un enfant. »

Évaluation

L'ensemble des structures de l'expérimentation décideront de manière collective des critères d'évaluation. Une volonté signifiée par celles qui avaient déjà travaillé sur le cahier des charges de la santé participative, dont le « Village 2 santé ». « Il y a eu une vraie écoute de nos besoins, y compris sur la prise en charge financière », souligne Benjamin Cohadon, coordinateur de ce centre de santé situé à Échirolles, autre banlieue grenobloise. Mais il reste prudent. « Cette expérimentation intelligente ne doit pas cacher la désertion des services publics que l'on voit. Et il ne faudrait pas que l'on se substitue à ce qui dysfonctionne. »

Le mois dernier, les pionniers de l'expérimentation regrettaient que celle-ci ne soit prévue que pour 60 projets, un chiffre faible au regard des « 1 514 quartiers en politique de la ville dont 86 % ne disposent d'aucune structure de soins de premier recours ».

Florian Espalieu

Média en ligne “le quotidien du médecin”

Un centre de santé devenu refuge social à Échirolles

soigner autrement (5/5)

— La Croix met en avant chaque jour un lieu de soins atypique.

— Dans la banlieue sud de Grenoble, le quartier Village 2 accueille depuis six ans un centre de santé devenu un véritable lieu de vie pour les habitants.

Échirolles (Isère)
De notre correspondante régionale

Confortablement installé sous le porche d'entrée, Abdessatar, 53 ans, salue gaiement tous ceux qui passent devant lui. Ce jeudi après-midi, aucun rendez-vous médical n'est prévu dans son emploi du temps, mais il est descendu « pour le plaisir » au Village 2 santé, au cœur de ce quartier éponyme d'Échirolles, dans le sud de Grenoble. Il y a six ans, un groupe de jeunes médecins a élu domicile



dans cette banlieue qui multiplie les facteurs de précarité, pour y mener une ambitieuse expérience: un centre de santé communautaire et autogéré. « Le modèle classique perpétue les inégalités sociales et les pratiques discriminatoires, alors on a imaginé une alternative, inspirée par la Case de santé qui faisait déjà ses preuves à Toulouse », raconte Benjamin Cohadon, cofondateur et actuel coordinateur de l'espace.

Construit avec l'aide des habitants - un diagnostic a été mené entre 2014 et 2016 -, le lieu ras-

semble des médecins généralistes, des kinésithérapeutes, une orthophoniste, une infirmière et plusieurs accompagnateurs sociaux autour d'un pari: une prise en charge globale et de qualité pour

« Si les habitants se sentent à l'aise, ils deviendront plus facilement acteurs de leur santé! »

tous. Ici, une grande partie des patients sont sujets aux polyopathologies ou aux maladies chroniques: « Du diabète, de l'hypertension, des problèmes cardiaques... », énumère Manon, jeune médecin généraliste qui a rejoint le Village 2 santé au début de l'année. « On se borne souvent à une réponse purement médicale, alors qu'en réalité, il faut s'intéresser à l'alimentation, au logement, à la situation financière ou aux conditions de travail... Quand il s'agit de santé, tout est lié! »

Une fois le seuil franchi, tout pousse à l'autonomie: une cuisine où l'on se sert librement du thé

ou du café, un coin de jeux pour faire patienter les enfants, un ordinateur laissé à disposition... « Si les habitants se sentent à l'aise, ils deviendront plus facilement acteurs de leur santé! », espère Benjamin Cohadon. Une philosophie à l'image du fonctionnement du centre, lui-même en autogestion. Les 18 salariés de l'association partagent les tâches du quotidien, comme l'entretien des espaces, les courses ou les temps de coordination, « un investissement supplémentaire mais qui favorise la prise de décision horizontale, une communication plus douce », rappelle Muriel, assistante sociale, avant d'ajouter: « Et donc, un meilleur suivi du patient! »

Sélectionné par le gouvernement pour une expérimentation autour des maisons de santé « participatives », le Village 2 santé a désormais rejoint le réseau national des centres de santé communautaire pour travailler sur le plaidoyer et soutenir, partout, la création de nouveaux lieux.

Eve Guyot

Reportée la nouvelle loi immigration